

**CA académique du SNES Orléans-Tours réunie le 10 juin 2009**  
**Motion sur l'action**

A l'heure d'un inévitable bilan des actions menées tout au long de l'année écoulée, le sentiment qui peut dominer est celui d'occasions manquées.

Alors que les effets de la crise se sont accentués au fil des mois, avec 1 million de chômeurs de plus annoncés pour 2009, des mobilisations remarquables sont apparues : luttes radicales et grèves locales contre les fermetures d'entreprises et les licenciements, grèves nationales des 29 janvier et 19 mars accompagnées de manifestations très massives, mouvements de longue durée en Guadeloupe et dans les Universités. Dans ces mouvements, était plébiscitée l'idée de l'unité pour un axe commun public-privé exigeant du gouvernement et du patronat qu'ils réparent les dégâts causés par une crise dont ces derniers étaient les seuls responsables.

Une plate-forme revendicative nationale (à laquelle la FSU a contribué) a vu le jour, de façon plus concrète dans l'appel du 25 mai pour les manifestations du 13 juin, face au refus du gouvernement de répondre à la colère populaire.

Au lendemain d'un 26 mai très en deçà des mobilisations précédentes, force est de constater que les maigres reculs arrachés au gouvernement n'empêchent pas la poursuite de la politique ultralibérale qui s'attaque à toutes les conquêtes sociales, en particulier celles liées aux services publics : nouvelle vague de suppressions de postes annoncée pour 2010 dans la Fonction publique (-34 000), RGPP, privatisation de La Poste, Loi Pécresse, Loi Bachelot, Loi sur la mobilité,... autant de mesures qui font la quasi unanimité contre elles, dans les organisations syndicales, mais qui sont maintenues coûte que coûte.

**Il y a donc tout lieu, pour le SNES et la FSU, d'interroger fortement la stratégie syndicale qui consiste à programmer des actions d'une journée, espacées, débouchant sur l'attente de réponses hypothétiques du Président de la République, et alignées, au nom de l'unité à tout prix, sur les positions des syndicats les moins combatifs.** L'exemple du 26 mai est, de ce point de vue, assez significatif.

**Dans le Second degré**, les nouvelles coupes budgétaires programmées pour 2010, le « socle commun » imposé à travers la mise en place d'un nouveau Brevet, la réforme des lycées, la formation des personnels, sont autant de projets lourds de menaces pour l'avenir du service public d'éducation dans les collèges et lycées. Le SNES doit rester offensif sur ces grands sujets : il doit tenir un discours de fermeté et de propositions à la fois, et mettre en alerte la profession, les familles et l'opinion publique pour que se construisent, à l'échelle nationale, les mobilisations sur lesquelles s'appuyer pour faire reculer le gouvernement.

En cette fin d'année scolaire, nos revendications fondamentales n'étant toujours pas satisfaites, une **action nationale est indispensable rapidement après la rentrée**. Il faut dresser le bilan des stratégies syndicales menées cette année, et repartir en luttes pour un automne victorieux...

**La CA d'Orléans-Tours demande que le SNES refuse désormais toute forme de dialogue avec le gouvernement, qui serait conditionnée par un engagement préalable sur le contenu des réformes, sous quelque forme que ce soit.**

**Concernant le DNB et l'attestation d'évaluation par compétences :**

Le SNES doit, avant la fin de l'année scolaire, alerter les collègues sur les graves dangers d'appauvrissement des épreuves, de mise en hiérarchie entre les disciplines, et d'application forcée de l'évaluation par compétences qui constitue fondamentalement une aberration pédagogique. **La CA académique du SNES Orléans-Tours propose que le SNES appelle, dès maintenant, à un moratoire sur la mise en place de ce nouveau Brevet (éventuellement par voie de pétition), et à réfléchir aux modalités de refus de l'attestation de validation du socle commun qui lui est adossée.**

- **Sur le lycée** : La CA pense qu'il faut tirer toutes les leçons des manipulations organisées par le Ministre au cours de l'année scolaire, depuis la signature des points de convergence comme condition de l'invitation du SNES à la table des discussions, jusqu'aux parodies de consultation et à l'expérimentation.

Elle demande que le SNES organise le débat dans la profession sur les propositions concrètes de structuration du lycée et de grilles horaires issues de ce Conseil National, sur la base des mandats du Congrès National de Perpignan (avec un matériel national approprié, y compris diaporama, de façon à ce que les S3 et S2 puissent animer des réunions locales, stages, etc.)

Elle demande aussi l'organisation d'une campagne auprès des parents et de l'opinion, pour faire connaître nos propositions pour la réforme du lycée, dans une démarche à la fois syndicale SNES et intersyndicale FSU (cf 4 pages FSU nationale)

**La CA demande un cadrage national d'action pour l'organisation du refus de l'expérimentation dans les lycées retenus par le ministère. Le S3 d'Orléans-Tours réunira rapidement à la rentrée les lycées concernés afin d'organiser cette action.**

**Il s'agit de créer les conditions d'un rapport de forces qui permette d'imposer l'ouverture de réelles négociations et nos propositions pour la réforme du lycée.**

**Texte adopté à l'unanimité**